



Initiative populaire cantonale

**Salaire
minimum**

jurassien

**Pour vivre
pas pour survivre**

« Salaire minimum cantonal jurassien : Pour vivre, pas pour survivre »¹

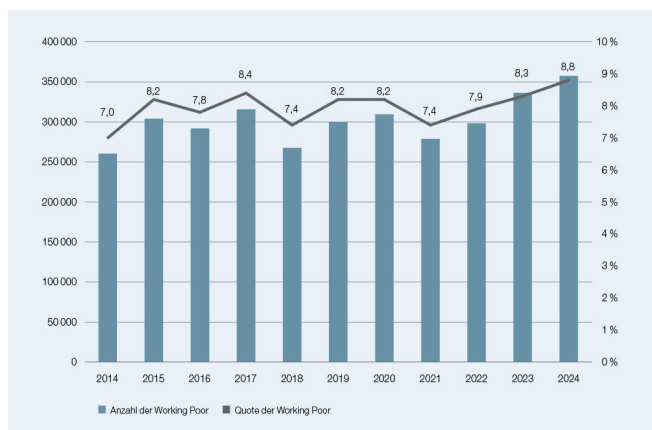
Communiqué de presse

Embargo : 28 octobre 2026 à 10h30

Le comité d'initiative a déposé le 28 octobre 2026 à 10 heures 2145 signatures validées par les 51 communes du canton du Jura à la Chancellerie de la République et canton du Jura l'initiative cantonale rédigée de toutes pièces « Salaire minimum cantonal jurassien : pour vivre, pas pour survivre ! ».

L'intensité du travail (travail à plein temps) et le salaire (salaire décent pour vivre) sont des facteurs importants pour éviter la pauvreté et l'activité professionnelle est un facteur important de protection de la pauvreté pour autant qu'elle soit exercée toute l'année dans de bonnes conditions.

Malgré ces faits connus et démontrés, lors du colloque fin septembre 2026, Caritas a rappelé que « ... la grande majorité des 1.45 million de personnes touchées ou menacées par la pauvreté en Suisse exercent une activité professionnelle, si leur âge, leur état de santé ou leurs obligations familiales le leur permettent. »



Nombre et taux de travailleurs pauvres en Suisse de 2014 à 2024. © Graphique réalisé par Caritas à partir des chiffres de l'OFS (2026), Taux de risque de pauvreté des actifs occupés, selon différentes caractéristiques

Actuellement ce sont 360'000 personnes (environ 9 % de l'ensemble des actifs) qui ne gagnent pas suffisamment pour subvenir aux besoins de leur ménage, bien qu'elles travaillent à temps plein. En comptant toutes les personnes du ménage, cela signifie que 820'000 personnes sont touchées².

Dans le canton du Jura, les derniers chiffres disponibles font état de près d'un taux de pauvreté absolue de près de 15 % en 2017³.

Par extrapolation des données suisses, sur la base du nombre de travailleurs résidant en permanence dans le canton du Jura, soit 33'259 en 2024 (données mise à jour le 29.01.2026), près de 3000 travailleurs résidant en permanence dans le canton ne gagnent pas suffisamment pour subvenir aux besoins de leur

ménage, bien qu'elles travaillent à temps plein, soit plus de 6800 personnes en comptant toutes les personnes du ménage.

L'initiative « Salaire minimum jurassien : pour vivre, pas pour survivre » ne résoudra pas tous les problèmes de la pauvreté, mais agit sur un élément essentiel à savoir de garantir un salaire minimum pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

¹<https://salaire-minimum-jura.ch>

²<https://www.caritas.ch/fr/la-suisse-nen-fait-pas-assez-pour-les-travailleurs-pauvres>

³<https://stat.jura.ch/fr/STATISTIQUES/13-Protection-sociale-1/13-Protection-sociale-et-pauvrete/134-Pauvrete/134-Pauvrete.html>